

Tout d'abord, je me suis assuré, par la fraîcheur du plumage et par les ongles très-aigus et propres, de l'état sauvage authentique du sujet, lequel est un mâle en robe de noces complète, malgré le peu de développement des parties sexuelles (conséquence de son isolement); le gésier contenait seulement quelques petits graviers.

Cet exemplaire, évidemment égaré, appartient à une espèce habitant particulièrement les parties méridionales de la France, où elle est commune, selon les localités; elle se voit aussi dans l'est et en Suisse, d'où nous l'avons reçue plusieurs fois; Degland et Gerbe disent qu'elle s'égaré quelquefois aux environs de Paris, et notre honorable collègue, M. l'abbé Letacq, dans une note (*Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen*, 1898, 1<sup>er</sup> sem., p. 56), signale, dans une ancienne collection locale, la présence d'un individu de cette espèce, de provenance incertaine, quoique très-probable du département de l'Orne, seule mention, en Normandie, relative à cet oiseau, du moins à notre connaissance.

En tous cas, la rencontre du Serin méridional ou Cini dans le Calvados, et probablement dans l'Orne, d'après M. l'abbé Letacq, doit être considérée comme très-accidentelle et d'observation rare. Cette espèce mérite d'être admise, aujourd'hui, avec une complète certitude, dans la consciencieuse *Faune de la Normandie* de notre sympathique collègue, M. Henri Gadeau de Kerville.

M. le Président rappelle, à cette occasion, une note de M. l'abbé A.-L. Letacq « Sur la présence du Serin méridional ou Cini dans le département de l'Orne », publiée dans le *Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen* (XXXIV<sup>e</sup> année. — 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestres 1898, p. 56).

M. le Président donne lecture de la note suivante qui lui a été adressée par notre laborieux collègue d'Alençon sur le Lézard des souches. Voici ce travail :

## DÉCOUVERTE

DU

Lézard des souches (*Lacerta stirpium* Daud.)

SUR LA BUTTE CHAUMONT, PRÈS D'ALENÇON

PAR

l'Abbé A.-L. LETACQ

Le Lézard des souches, commun aux environs de Paris, où il avait déjà été remarqué par Lacépède, et sur la lisière est des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure<sup>1</sup>, semble au contraire fort rare dans l'ouest de la France. Inconnu en Bretagne et en Anjou, il n'a été observé dans le Maine qu'à Sillé-le-Guillaume et à Fyé dans les bois de Couardon, où je l'ai capturé au mois de juillet 1898, lors d'une excursion botanique faite avec mon excellent ami M. Gentil, professeur au Lycée du Mans. Chez nous, je ne connaissais que deux stations du Lézard des souches, très distantes l'une de l'autre, Bagnoles et les bruyères Saint-Georges, près Rémalard. En 1901, j'avais cru en remarquer un exemplaire au bois des Aunais, à Saint-Germain-du-Corbéis; mais n'ayant pas réussi à le capturer, je regardais encore cette espèce comme inconnue aux environs d'Alençon. Le 14 avril 1902, en gravissant les pentes assez abruptes du versant sud de la butte Chaumont (commune de Saint-Denis-sur-Sarthon), j'aperçus dans les bruyères, non loin du sommet de la montagne, à 360 mètres environ d'altitude, un beau Lézard que, cette fois, je fus heureux de saisir, et qui n'était autre qu'un exemplaire mâle du Lézard des souches.

1. HENRI GADEAU DE KERVILLE : *Faune de la Normandie*, fasc. IV, p. 165.  
— A.-L. LETACQ : *Observations sur la distribution géographique des Reptiles en Normandie*. (*Le Naturaliste*, n° du 15 mars 1899.)

On sait que ce Saurien se distingue à première vue de ses congénères par ses parties supérieures ornées d'une large bande brune ayant elle-même de chaque côté une série de taches foncées, marquées au centre de points blancs. L'exemplaire de la butte Chaumont mesure 0 m. 20 de longueur.

Le Lézard des souches, plus septentrional que le Lézard vert, redoute beaucoup moins les froides températures, et sous notre climat il apparaît bien plus tôt au printemps.

On voit que, dans nos régions de l'ouest, le Lézard des souches ne se montre que çà et là sur quelques points. Répandu dans l'est de la France et aux environs de Paris, il ne présente plus au-delà qu'une aire de dispersion très restreinte, limitée à des stations isolées. C'est bien la loi formulée, il y a vingt-cinq ans, par Lataste, mais qui n'a pas encore trouvé jusqu'ici d'explication satisfaisante : « L'aire occupée par un Reptile écailleux, dit le savant naturaliste, ne se termine généralement pas par une ligne plus ou moins ondulée, mais continue comme celle des Batraciens. Bien au contraire, il se fait sur ses limites comme des éclaboussures qui jaillissent quelquefois assez loin ; c'est une côte accidentée présentant de profondes découpures, des caps et des îles fort avancées en pleine mer<sup>1</sup>. »

M. le Président donne aussi connaissance d'une communication de M. Apel sur le nid de l'Hirondelle de cheminée.

1. *Catalogue des Batraciens et Reptiles des environs de Paris et distribution géographique des Batraciens et Reptiles de l'ouest de la France.* (Ann. Soc. linn. de Bordeaux, 1877, p. 5.)

## NOTE

relative aux nids de l'*Hirundo rustica*,

vulgairement appelée *Hirondelle de cheminée*

Par APEL

---

Tout le monde sait que l'hirondelle rustique, dont les premiers éclaireurs nous arrivent en mars, et dont les retardataires nous quittent en octobre pour des régions plus tempérées, établit son nid dans les cheminées de nos maisons. Le fait que j'ai constaté de 1887 à 1891, et que l'on pourrait probablement constater encore aujourd'hui au même lieu, me semblait si anomal chez ces utiles oiseaux, que je crois devoir, bien que tardivement, le signaler à nos collègues s'occupant spécialement d'ornithologie.

Les hirondelles dont il s'agit avaient construit leurs nids dans le cellier d'une maison de la commune de Jurques (Calvados). Cette maison, à usage d'auberge, est orientée au midi et située près de la gare et en bordure de la route nationale n° 177 de Caen à Redon. Quatre à cinq nids étaient fixés à l'intersection de la poutre et des solives du plafond. La porte du cellier étant généralement fermée, les hirondelles passaient, pour se rendre à leur demeure, par un vide de cinq centimètres de largeur existant entre le sommet de la porte et le linteau.

Quelques nids existaient également dans l'écurie attenante au cellier ; mais, là, la porte restait généralement ouverte.

Gens et bêtes semblaient peu préoccuper nos hirondelles, sauf, toutefois, lorsqu'elles avaient des petits ; elles poussaient alors un léger cri d'alarme quand quelqu'un s'approchait trop près de leur progéniture.